



PRESENTATION TESTS A et A +

Architecture des tests d'orientation

Les tests d'orientation de catégories A et A principal sont des tests multifilières. Leur architecture provient de la synthèse de deux sources d'informations :

- le repérage des difficultés récurrentes et rédhibitoires recensées dans les rapports de jury des concours et examens,
- l'identification du socle de compétences transversales nécessaires à la réussite des épreuves, l'épreuve référence étant celle de la synthèse à partir d'un corpus de documents (note de synthèse, note opérationnelle, synthèse, rapport, étude de cas...).

Cela a conduit à isoler trois axes de compétences transversales, autour desquels est proposé un certain nombre d'exercices de complexité graduelle :

- **Séquence 1** : hiérarchisation de l'information et raisonnement logique,
- **Séquence 2** : synthèse et développement,
- **Séquence 3** : culture générale et territoriale.

Les exercices de la **séquence 1** visent à valider les compétences logiques nécessaires à l'élaboration du plan d'une synthèse complexe, pour les catégories A et A+, et d'analyse et de reformulation.

Les exercices de la **séquence 2** permettent de valider les capacités du candidat à confronter des informations, à les regrouper, à les restituer de manière synthétique en vue de formuler des préconisations.

Les exercices de la **séquence 3** sont, d'une part, destinés à vérifier la maîtrise par le candidat d'un socle minimum de connaissances générales et territoriales pour donner sens à l'action publique locale qu'il aura en charge de porter et, d'autre part, à évaluer la qualité de l'expression écrite (respect de la consigne, structuration, rédaction) à travers la description de leur projet professionnel (pour les tests de catégorie A et A+).

La différence entre les tests A et A principal porte sur la capacité du candidat à traiter et à reformuler l'information de manière très opérationnelle et à se positionner au sein d'un service et en tant que chef du service.



Procédures de correction

Un corrigé détaillé du test est transmis à chaque correcteur. Il est important de noter que les corrigés donnés sont des propositions et ne constituent pas l'unique forme de réponse envisageable.

La qualité et l'objectivité de l'évaluation de chaque exercice repose donc sur l'expertise du correcteur et une place notable est laissée à l'appréciation de ce dernier. Les indications de correction transmises au correcteur permettent d'identifier les points de vigilance afin d'évaluer la prestation du candidat au plus près des attentes des exercices proposés.